

## COMMUNIQUE

### **Saint-Etienne Métropole et la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne renforcent leur partenariat.**

Ce mardi 3 octobre 2017 **Gaël PERDRIAU**, Président de Saint-Etienne Métropole, Maire de Saint-Etienne, **Emmanuel IMBERTON**, Président de la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne et **François MÉON**, Président de la délégation stéphanoise de la CCI, ont signé une convention de partenariat dans le but de renforcer leur collaboration.

Les enjeux institutionnels et la clarification du paysage territorial permettent à Saint-Etienne Métropole et la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne d'affirmer leur ambition commune au service du développement économique, de la compétitivité des entreprises, du développement de l'emploi et de l'attractivité du territoire stéphanois. La centralité de la métropole stéphanoise et son poids prédominant dans le département de la Loire renforce l'implication de la CCI dans ces objectifs.

Aussi, la CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne et Saint-Etienne Métropole ont décidé conjointement de mettre en œuvre une organisation commune de leurs services respectifs de développement économique, basé sur un fonctionnement en mode projet, dont le pilotage est assuré chaque fois par le partenaire dont l'expérience et les compétences disponibles sont le gage de la meilleure pertinence. Les 2 structures signent là une convention de 3 ans en faveur d'une synergie plus forte dans la mise en œuvre opérationnelle dans leur stratégie de développement économique.

#### **Les objectifs de cette convention sont les suivants :**

- améliorer la qualité de service aux entreprises,
- homogénéiser l'intervention publique sur les grands sites économiques,
- assurer une meilleure cohérence des actions de valorisation et de promotion du territoire en organisant une communication externe de dimension régionale, nationale, ou internationale et un lobbying sous une même voix au bénéfice du territoire,
- optimiser les moyens humains et les ressources financières,
- s'adapter aux impacts de la réforme territoriale en cours en recherchant l'articulation optimale entre les périmètres d'interventions.

**En application de la convention, le partenariat se concentrera ainsi sur un plan opérationnel sur 3 axes qui feront l'objet de coopérations avancées entre les 2 institutions :**

- **L'entrepreneuriat** avec pour enjeux de pérenniser et favoriser la croissance des « jeunes entreprises », grâce à l'école de l'entrepreneuriat et des programmes dédiés au suivi post-crédation,

**Objectifs :** mettre en place un suivi individuel en termes de tableau de bord financier pour environ 30 entreprises à potentiel par an et poursuivre la collaboration avec EPURES pour la gestion de l'observatoire économique de la création d'entreprises,

- **L'innovation** pour réussir la mise en place du D2IN (Dispositif Intégré pour l'Innovation et le Numérique) et son articulation avec la Stratégie Régionale d'Innovation et de Spécialisation Intelligente.

**Objectifs :** expertiser environ 20 projets par an et poursuivre la collaboration entre Novacité et le dispositif MIND (Métropole INnovation Design) de Saint-Etienne Métropole dans le cadre des réorganisations des centres d'innovation (CEEI) au niveau régional,

- **Le numérique** pour relever le challenge de l'intégration du numérique dans l'industrie (volet industrie de la programmation Frenchtech Saint-Etienne) dans les processus mais surtout dans les produits, pour être en phase avec la révolution numérique en cours.

**Objectifs :** apporter aux entreprises un accompagnement sur le produit manufacturé du futur. Moyen : développement d'un module « entreprise 4.0 » au sein du programme French Tech #Design Tech en lien avec le dispositif national « usine du futur ».

### **A propos de la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne**

La CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne est née le 1er janvier 2016 de la fusion des CCI de Lyon, Saint-Etienne Montbrison et Roanne Loire Nord. Prenant acte de l'avènement de la nouvelle économie et de la raréfaction de l'argent public, ces trois CCI ont choisi de prendre leur destin en main et de créer une nouvelle CCI de dimension métropolitaine. Avec des moyens mutualisés, des savoir-faire élargis à un territoire économique composé de 108 000 entreprises, la CCI dépasse les frontières administratives et se concentre sur les synergies pour créer de la valeur, apporter aux entreprises une offre d'accompagnement plus complète et plus diversifiée, mieux adaptée à leurs nouvelles attentes liées à la révolution numérique, à la transition énergétique ou à l'économie collaborative.

### **A propos de Saint-Etienne Métropole**

Forte de ses 400 000 habitants, 31 000 entreprises et 25 000 étudiants, Saint-Etienne Métropole rentre dans le rang du top 15 des grandes métropoles françaises. Idéalement située au carrefour de la Région Auvergne Rhône-Alpes, son passage en Communauté Urbaine au 1er Janvier 2016 ouvre la voie au plein exercice des compétences d'une métropole au 1er Janvier 2018. Ce nouveau statut renforcera son rayonnement et ses capacités d'action en matière économique, générant des externalités positives sur l'ensemble du tissu économique local. Seule ville française du réseau UNESCO inscrite dans l'innovation des secteurs d'activité par le design, ce sont autant de facteurs de croissance qui s'activent pour accompagner le renouveau du modèle stéphanois, le développement de ses savoir-faire et la performance de ses domaines d'excellence historiques. Cette approche résolument moderne et tournée vers l'innovation, la créativité et le numérique ambitionne de positionner la Métropole comme un territoire de référence, contribuant à la compétitivité des entreprises.

### **Contacts presse**

CCI - Claire Sordet : [c.sordet@lyon-metropole.cci.fr](mailto:c.sordet@lyon-metropole.cci.fr)

Saint-Etienne Métropole - Jean-Pierre Chapuis : [jean-pierre.chapuis@saint-etienne-metropole.fr](mailto:jean-pierre.chapuis@saint-etienne-metropole.fr)